



Union Fédérale des Syndicats de l'État- CGT

Montreuil, le 1^{er} octobre 2020

Madame Amélie de Montchalin
Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques
Courriel : sp.mtfp@transformation .gouv.fr

Objet : préavis de grève du 15 octobre 2020.

Madame la Ministre,

En l'état, les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale 2021 sont inacceptables.

Ils ne répondent pas aux propositions et aux revendications des personnels qu'il s'agisse :

- De la sortie des politiques d'austérité et l'octroi des moyens budgétaires dont les services publics et la protection sociale ont besoin,
- Du recrutement massif et immédiat de personnels,
- De l'augmentation immédiate et significative des salaires, du point de l'indice, des retraites et des pensions,
- De l'égalité salariale et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- De la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaire,
- De l'abandon définitif des réformes des régimes de retraite, de l'assurance chômage,
- De l'abrogation de la loi portant transformation de la fonction publique,
- De la reconnaissance sans condition en maladie professionnelle de tous les personnels de santé atteint par la Covid 19 et l'abrogation du jour de carence.

Dans le cadre de la journée d'action du 15 octobre, des agent.e.s pourraient décider de cesser le travail. En conséquence, je vous prie de vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du jeudi 15 octobre ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celles-ci pour les agent.e.s travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble de la Fonction publique de l'État.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée

Jean-Marc CANON
Secrétaire général de l'UFSE-CGT

Copie : M. Le Goff, Directeur général de la Fonction publique.